



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Haute-Corse

Commune : Santo-Pietro-di-Tenda

Autres communes :

R500

Appellation : Site archéologique du Monte Revincu

Monument(s)

Appellation : Site archéologique du Monte Revincu

Protection : classement

Arrêté : classement le 25/10/2018

Étendue de la protection : Ensemble des vestiges archéologiques et sol des parcelles du site dit du "Monte Revincu" en totalité, situé sur la commune de Santo-Pietro-di-Tenda (Haute-Corse) sur les parcelles section E n°600, 602, 603.

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.